

Actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N° 17 juillet 2018

DES PROJETS POUR UNE VILLE
TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE





à la une

CHÂTEAU DE VILLEMUR



cadre de vie

PLAN VTT AX-3DOMAINES



à voir, à vivre

SPECTACLE DES GRANDS CHEMINS

À LA UNE

4 > 12/

- Ax : la ville qui fume
- Un budget sain et équilibré
- L'eau de Pédourès

Une usine d'eau minérale à venir, un excellent outil générateur d'emplois durables et de communication pour le territoire

- Rachat du château de Villemur : en vue d'un projet de développement économique et touristique
- SPR et conférence

VIE EN VILLE

13/

- Signalétique du Parc du Teich
- 2 nouveaux lieux à découvrir dans le cadre de l'itinéraire de découverte à travers la ville d'Ax-les-Thermes : les bassins de la Basse et de l'Axéenne

CADRE DE VIE

14 > 19/

- RN2020
- Ax, ville sportive, station nature !
- Un nouveau parcours d'orientation
- Aire des Bordes de Bau

À VOIR, À VIVRE

20 > 26/

- Chemin d'Entresserre
- Animations et culture pour tous : Une programmation riche

INFOS PRATIQUES

27/

- Un coworking à Ax
- Les horaires et parcours du petit train pour la saison estivale
- Horaires du Parc d'Espagne
- Rappel de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts
- Etat civil

Editorial



CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,

Je suis heureux de vous présenter ce 17^{ème} numéro d'Ax'tualités dans lequel vous trouverez les différentes informations sur la Ville d'Ax les thermes.

Vous pourrez ainsi prendre connaissance du budget qui vient d'être voté. Notre capacité d'investissement reste importante et nous permet ainsi de continuer à entretenir l'existant, voies et réseaux, mais aussi de porter ou développer des projets indispensables au développement de la ville : la halle, outil de développement touristique et d'animation locale ou l'acquisition des terrains du château de Villemur pour un projet global de développement économique. Le château et ses terrains sont un endroit idéal pour accueillir par exemple, un hôtel et un restaurant de qualité et une résidence sénior qui apporteront emplois, richesses et services.

De même, nous continuons à travailler avec un industriel pour l'installation d'une usine d'eau, là encore, projet créateur d'emplois et qui contribuera à l'image positive de la ville grâce à cette eau minérale de qualité.

Dernier en date, la ville a été éligible à un appel d'offres d'un cabinet interministériel : dans le cadre de la mission Atout France, nous pourrions bénéficier d'une ingénierie pour mobiliser les lits qui n'étaient plus commercialisés sur Ax et Bonascre et ainsi relancer un dynamisme touristique sur l'hébergement en résidences.

Tous ces projets s'inscrivent dans notre volonté toujours réitérée de soutenir le développement économique de notre cité et d'améliorer le cadre de vie des Axéens.

C'est aussi pourquoi, nous sommes tout aussi vigilants quant aux interrogations sur l'avenir de l'hôpital d'Ax et réaffirmons avec les élus du territoire notre volonté de conserver le centre de rééducation fonctionnelle destination privilégiée grâce à la qualité du plateau technique et de notre eau thermale.

Après cette saison hivernale réussie, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle saison estivale, sportive, ensoleillée et animée.

Dominique Fourcade,
Maire d'Ax-les-Thermes

AX-LES-THERMES : «L'HISTOIRE SULFUREUSE D'UNE VILLE QUI FUME»

C'est après un long travail de plusieurs mois d'interviews auprès de nombreux témoins que le film a été réalisé et projeté en avant-première les 28 février et mars 2018 au Casino d'Ax-Les-Thermes.



Le film, riche en émotion et plein d'humour a été longuement applaudi par le public venu nombreux.

Adyu l'Ome, qui a réalisé ce film, a prévu la sortie d'un DVD agrémenté de bonus mais en attendant, vous pouvez visionner ce film sur le site de la mairie.

« La ville qui fume », c'est ainsi que certains la nomment ! Une ville où l'eau remonte des profondeurs de la terre laissant s'échapper dans les ruelles étroites des fumerolles de soufre. Au coeur des Pyrénées ariégeoises, la ville d'Ax les Thermes vit depuis très longtemps au rythme des saisons entre ses thermes, sa station de ski et son environnement naturel riche et préservé.

Avec ses 77°C, l'eau sulfureuse d'Ax est la plus chaude des Pyrénées et confère à ce site une notoriété nationale. A travers les témoignages de ses habitants, ce film propose une immersion au coeur d'une ville thermale en constante mutation. Au-delà au simple récit historique, ce documentaire utilise la mémoire orale comme support pour présenter les évolutions d'une station de montagne, entre passé et avenir. L'esprit demeure si le temps s'arrête un instant sur des tranches de vie. On ne refait pas l'histoire, mais on peut la revisiter... ●

Réalisation :

Pierre GUITON et Christophe LHEZ

Production :

La commune d'Ax les Thermes
L'Association Adyu l'Ome

Partenaires :

Conseil Départemental de l'Ariège
Communauté de communes de la Haute Ariège
Observatoire de la Montagne

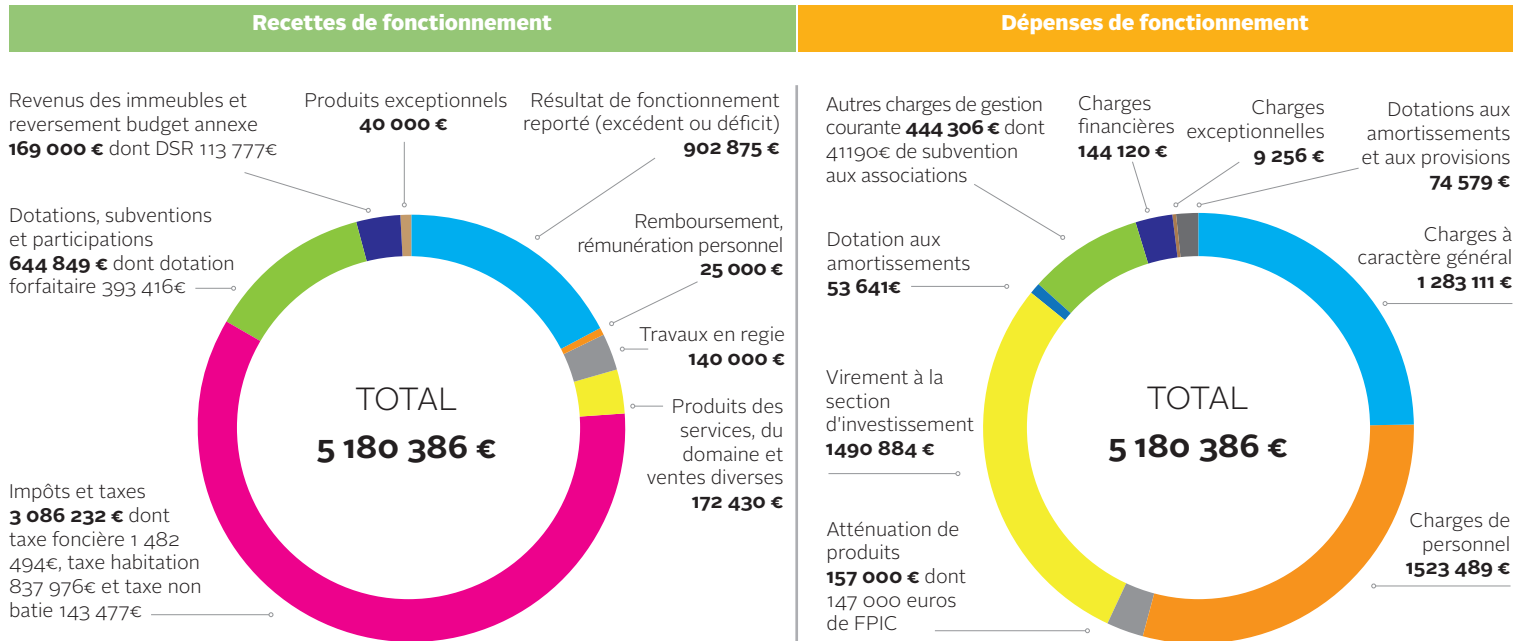


► Le public le 28 mars 2018



► Christophe Lhez,
association Adyu l'Ome

UN BUDGET MAÎTRISÉ

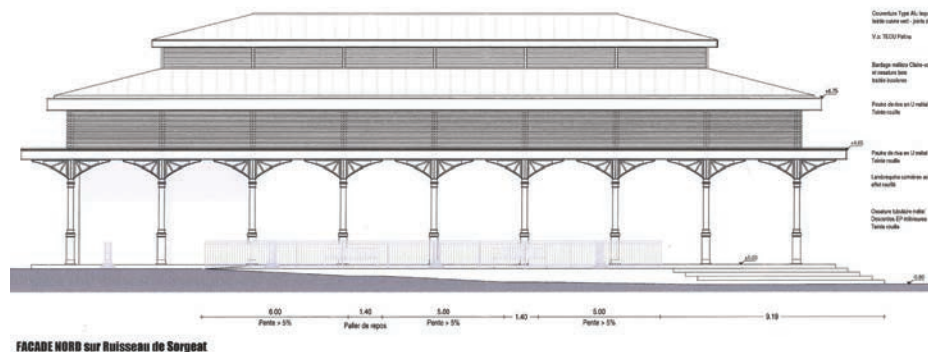


La taxe d'habitation va être supprimée et figée alors qu'elle était en progression constante. Le gouvernement s'était engagé à ne pas baisser la DGF (une baisse de 18 020 € cette année). Depuis 3 ans, elle a baissé de 62 962 € en 2017, de 85 059 € en 2016 et de 95 633 € en 2015, soit une baisse totale depuis 2015 de 261 674 euros ●

UNE HALLE EN SERVICE DÈS CET ÉTÉ !

Halle
803 892€

La 1^{ère} tranche de la halle qui abritera les événements économiques et festifs sera livrée vers la mi-juillet. Suite aux préconisations de l'ABF (Architecte des bâtiments de France), le projet a pris du retard. Nous avons dû, par exemple, revoir le positionnement au sol de la halle, ce qui a également eu des conséquences sur le budget initialement prévu. La 2^{ème} tranche qui se fera en suivant concernera, l'aménagement extérieur et l'électrification autonome de la halle. **Coût : 803 892 € dont 380 000 € de subvention** ●



→ les plans du projet de la halle

Terrain
77 000€

RACHAT DU CHÂTEAU DE VILLEMUR : **UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE EN VUE !**

La mairie a racheté les terrains attenants au Château (cf article p10-11)

Coût
150 000€

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE **DE LA MAIRIE**

Objectif : Economies d'énergies à la mairie.

Afin de diminuer les coûts en chauffage, la mairie a effectué les travaux suivants :

- Réfection des menuiseries, • Isolation toiture, • Cloison

Coût
30 000€



RÉAMÉNAGEMENT **DE LA RN 2020 :**

Un bureau d'étude, architectural et paysager va être recruté pour finaliser le projet et lancer la programmation. La dernière réunion publique a connu un grand succès.

Vous pouvez consulter l'ensemble du projet sur le site internet de la mairie.

Coût
100 000€

LE CASINO : **UN LIEU DE RÉCEPTION**

Souhaitant accueillir dans de meilleures conditions, les associations, les animations et les congrès, des travaux et des aménagements sont en cours au casino :

- Insonorisation, • Remplacement de l'écran, • Climatisation

Coût
123 000€

PORTE OUTIL **REPLACEMENT DE L'ANCIEN**

L'ancien porte outil est allé au bout de ses années de services. Le nouveau servira autant l'hiver que l'été. Il sera équipé pour l'hiver en déneigement (étrave, chaînes, saleuse) et de porte citernes d'eau pour l'arrosage l'été

Coût
260 000€

EMBELLISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ **DE LA VILLE**

Suite des travaux de voiries : rénovation du réseau des eaux, goudronnage en fonction de l'avancée de certains travaux de mise en réseau (Enfouissement des lignes, assainissement) rue St Udaut et Encastel et Bonascre.

Coût
41 190€

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ **POUR LES ASSOCIATIONS**

La mairie a maintenu les subventions allouées aux associations à hauteur des mêmes montants.

Coût
40 000€

DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION **POUR VEILLER SUR L'ESPACE PUBLIC**

Mise en place des caméras suite aux diverses dégradations sur la commune.

UNE SAISON DE SKI RÉUSSIE !

« Cette saison, préparée bien en amont, a permis de garantir les réservations de séjour pour tous les professionnels du tourisme dès le mois de décembre et tout au long de l'hiver.

Dès novembre, les équipes de professionnels se sont attelées à la production intensive de neige de culture pour préparer la saison et ouvrir ainsi aux dates annoncées dans de bonnes conditions. Il s'agissait ensuite de maintenir l'enneigement et le « blanc » jusqu'aux chutes de neige de janvier et de tenir les engagements jusqu'à la fin de la saison.

60 % DE LA CLIENTÈLE A
ACHETÉ DES FORFAITS
« 2 À 6 JOURS »

LES TROIS DERNIÈRES
SEMAINES DE LA
SAISON ENFIN ONT ÉTÉ
REPLIES PAR UNE
CLIENTÈLE ESPAGNOLE
ET ANGLAISE

LES CHUTES DE NEIGE
RÉGULIÈRES ONT
ATTIRÉ CETTE ANNÉE
387 000 SKIEURS. AVEC
9 MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRE
CETTE SAISON, AX 3
DOMAINES EST EN 5^{ÈME}
POSITION PYRÉNÉENNE

Cette année, nous pouvons aussi relever un élément majeur pour l'économie axéenne : 60 % de la clientèle a acheté des forfaits « 2 à 6 jours » garantissant donc la fréquentation régulière de la ville et la bonne activité économique pour les commerces axéens. Les trois dernières semaines de la saison enfin ont été remplies par une clientèle espagnole et anglaise, résultat de l'effort commercial engagé par la SAVASEM.

Les chutes de neige régulières ont attiré cette année 387 000 skieurs. Avec 9 millions d'euros de chiffre d'affaire cette saison, Ax 3 Domaines est en 5^{ème} position pyrénéenne, place jusqu'à présent occupée par Peyragudes.

Les conditions climatiques parfois difficiles ont conduit le personnel de la station à décupler ses efforts pour accueillir les clients le mieux possible mais les épisodes de mauvais temps n'ont cependant pas eu de grosses conséquences : les remontées les plus récentes ayant continué de fonctionner. Une petite frayeur cependant en février : la panne qui a immobilisé la télécabine. La seule matinée compliquée de la saison restant celle qui a vu se conjuguer

l'accident de la borne incendie, le gel intensif de la nuit et la grande plaque de verglas à l'entrée de Bonascre et l'arrêt de la télécabine. La noria de bus mise en place, la réactivité et l'implication de tous les services de la station, la communication quotidienne ont permis de limiter les conséquences et d'assurer l'accueil de tous les skieurs.

Rappelons-le : Pour cette nouvelle délégation de service public de la SAVASEM, les investissements ne sont plus désormais supportés seulement par la commune. Avec le programme d'ouverture des Campels, la Savasem a financé le télésiège du Savis II, 4 places à pinces fixes au débit important desservi par la piste traditionnelle des Campels. Il a largement répondu aux attentes puisqu'il est devenu l'un des plus fréquentés de la station (plus que Mansède par exemple !) et a contribué au succès des deux nouvelles pistes de l'Estagnol et du Carroutch.

Les Campels, accessibles par Fontfrède et Bonascre, ont donc été beaucoup plus fréquentés, le pari a donc fonctionné». Pierre Peyronne, adjoint à la mairie et Président de la SAVASEM ●



L'EAU DE PÉDOURÈS

Une usine d'eau minérale à venir, un excellent outil générateur d'emplois à l'année et de communication pour le territoire.

Nous avons été, avec la commune de Mérens et la communauté des communes des Vallées d'Ax, précurseurs d'un projet industriel qui est en phase avec le reste de l'activité touristique : valorisation des ressources naturelles non polluantes.

La commune d'Ax est propriétaire de la source de Pédourès, située sur un terrain lui appartenant (parcelles cadastrées sur la commune de l'Hospitalet-Près-L'Andorre).

Dès 2005, la commune d'Ax-les-Thermes, à l'initiative d'Alain Chenebeau a réalisé un forage au niveau des Goutils à côté des captages de l'eau de ville sur la commune de l'Hospitalet.

Une campagne d'analyse d'eau s'est ensuite engagée sur la base d'une caractérisation « eau de source de montagne ».

A l'issue des analyses achevées en 2009, la source présente les caractéristiques nécessaires à une classification « eau minérale ».

Le dossier a été présenté par notre bureau d'étude REM aux services de la DDASS en août 2008 un arrêté préfectoral a validé cette classification.

Depuis 2015, sur la commune de l'Hospitalet-Près-L'Andorre, la source appelée « l'eau de Pédourès » est exploitée en eau minérale pour la distribution à la fontaine publique des « Goutils » (située à côté du forage) sur le chemin des Bonshommes. Le débit maximal autorisé est de 35 m³/heure

► Une usine d'eau minérale à venir, un excellent outil générateur d'emploi à l'année et de communication pour le territoire

La commune de Mérens quant à elle a acheté les terrains de l'assiette pour l'implantation d'une usine et la CCHA sera chargée de l'ensemble des travaux de desserte de la future usine, à savoir :

- Une conduite d'eau d'alimentation reliant le forage à l'usine
- Des infrastructures routières y compris un pont pour relier l'usine
- La réalisation d'un carrefour sur la RN20, d'un ouvrage d'art définitif et d'une voirie le long de la voie ferrée, permettant l'accès à l'unité d'embouteillage et son exploitation.

Coût du captage d'eau : 360 000 €

Cette exploitation ne met absolument pas en danger les débits des captages d'eau pour la ville.

« Après des années d'analyses extrêmement surveillées par l'ARS (agence régionale de la santé) la source nous a permis d'avoir le label d'eau minérale naturelle car notre eau est de qualité supérieure et stable physico chimiquement à l'opposé des autres sources : simples "eaux de sources naturelles". Elle est de plus, peu minéralisée et sera donc valorisable pour les biberons. L'eau de Pédourès est une eau qui a 5 ans d'âge, elle s'est écoulée sur le massif du Pédourès et a rejailli 5 ans plus tard ». D. Fourcade

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées

Date de début d'analyse : 09/02/16 Date de validation : 18/02/2016

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	ST
RF Magnésium	NF EN ISO 14911	0.70	mg/L		
RF Nitrates	NF EN ISO 10304-1	2.0	mg/L NO3	<50	
RF Nitrites	NF EN ISO 10304-1	<0.03	mg/L NO2	<0.1	
RF Potassium	NF EN ISO 14911	0.70	mg/L		
RF Résidu sec à 180 °C	NF T90-029	50	mg/L		
Résidu sec à 280 °C	Méthode interne	41	mg/L		
RF Sodium	NF EN ISO 14911	8.3	mg/L		
RF Sulfates	NF EN ISO 10304-1	10	mg/L		
RF Titre Alcalin	NF EN ISO 9965-1	<8.5	°F		
RF Titre Alcalin Complet	NF EN ISO 9965-1	2.0	°F		
RF Turbidité	NF EN ISO 7027	<0.4	NFU		
Éléments métalliques					
Traitement de l'échantillon avant analyse		Bruit acidifié			
RF Aluminium total	NF EN ISO 17294-2	<20	µg/L Al		
RF Arsenome total	NF EN ISO 17294-2	<0.1	µg/L Sb	<5	
RF Arsenic total	NF EN ISO 17294-2	2	µg/L As	<10	
RF Baryum total	NF EN ISO 11885	<0.01	mg/L Ba	<1	
RF Bore total	NF EN ISO 11885	<0.01	mg/L B		
RF Cadmium total	NF EN ISO 17294-2	<0.05	µg/L Cd	<1	
RF Chrome total	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/L Cr	<50	
RF Cuivre total	NF EN ISO 17294-2	<0.001	mg/L Cu	<1	
RF Fer total	NF EN ISO 17294-2	<4	µg/L Fe		
RF Manganèse total	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/L Mn	<500	
RF Mercure total	NF EN ISO 17652	<0.05	µg/L Hg	<1	
RF Nickel total	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/L Ni	<20	
RF Plomb total	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/L Pb	<10	
RF Sélénium total	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/L Se	<10	
RF Uranium total	NF EN ISO 17294-2	2	µg/L U		
RF Zinc total	NF EN ISO 17294-2	<0.004	mg/L Zn		
Mesures in situ					
RF Conductivité	NF EN 27888	96	µS/cm à 25 °C		
RF pH	NF EN ISO 10523	7.0	unité pH		
Température eau	IEA33 Mesure électrique	8.0	°C		
Température de mesure du pH	Méthode interne	8	°C		
Contrôle microbiologique de l'eau					
RF Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1	0	UFC/250ml	0	
RF Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1	0	UFC/250ml	0	
RF Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7898-2	0	UFC/250ml	0	
RF Micro-organismes revivifiables à 22°C	NF EN ISO 6222	<1	UFC/1ml	<100	
RF Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	<1	UFC/1ml	<20	
RF Pseudomonas aeruginosa à 2-3	NF EN ISO 16286	0	UFC/250ml	0	
RF Spores de micro-organismes anaérobies sulfite-réducteurs	NF EN 26461-2	0	UFC/50ml	0	
Paramètres physico-chimiques					
RF Ammonium	NF T90-015-2	<0.05	mg/L NH4		
RF Bromure	NF EN ISO 10304-1	<0.05	mg/L		
RF Calcium	NF EN ISO 14911	8.2	mg/L		
RF Chlorures	NF EN ISO 10304-1	9.0	mg/L		
RF Cyanures Totaux	NF EN ISO 14403	<10	µg/L	<70	
RF Fluorures	NF EN ISO 10304-1	0.32	mg/L	<5	

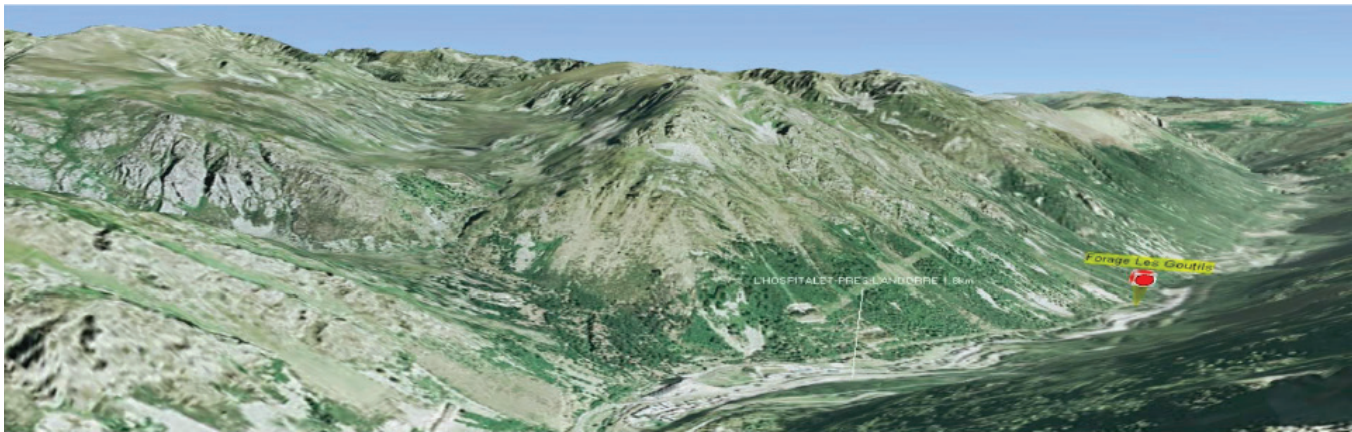
RF = paramètre réglementé - NC = Non Contrôlé - (p. 2) = en cours d'analyse - La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé original

Page 1/3

RF = paramètre réglementé - NC = Non Contrôlé - (p. 2) = en cours d'analyse - La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé original

76 Chemin Boudou CN 59813 - 31140 LAUNAGUET - Téléphone : 05.62.18.49.00 - Télécopie : 05.62.18.49.18
Email : m31@e31.fr - Internet : http://laboratoire.haute-garonne.fr

Page 2/3



Situées à 1330 mètres d'altitude, les émergences des Goutils assurent historiquement l'alimentation en eau potable de la ville d'Ax-Les-Thermes et des communes environnantes. Le forage des Goutils est implanté dans cette zone favorable à une ressource en eau minérale pure et stable.

ACQUISITION DU CHÂTEAU DE VILLEMUR

Le château de Villemur situé en plein centre-ville derrière le casino, représente un des derniers endroits endroit central d'Ax où il reste un potentiel à développement économique.

Appartenant aux anciens propriétaires des Talcs de Luzenac et des Thermes d'Ax, cette « maison de maître » symbolise un pan de l'histoire de notre cité. La famille Villemur ayant décidé de la mettre en vente, la Commune d'Ax ne pouvait que s'en porter acquéreur. pour un montant de 77 000 €.

La ville a donc acheté une partie des terrains soit 14 630 m² et s'est tournée vers l'EPF (Établissement Public Foncier) d'Occitanie pour un montant de 700 000 €, qui s'est portée acquéreur du château et de 10 611² de terrains pour le compte de la commune d'Ax. Cela a évité à celle-ci de bloquer des fonds sur cet achat.

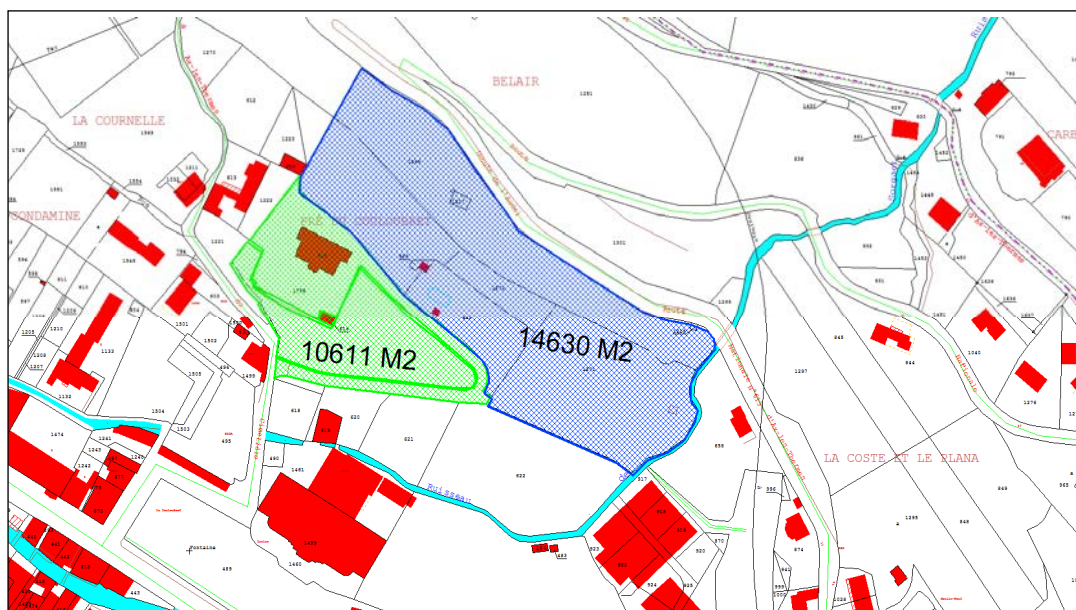
C'est la première fois que l'EPF Occitanie intervient en Ariège grâce notamment à la qualité du projet porté par la commune qui correspond parfaitement aux objectifs opérationnels de l'EPF :

une résidence sénior, alternative au domicile et à l'EPHAD est prévue sur les terrains jouxtant le ruisseau du Sorgeat. Quant au château, plutôt qu'une énième résidence secondaire, nous voulons le transformer en véritable outil de développement économique : hôtel de charme, chambres d'hôtes ou gîtes haut de gamme avec une restauration de qualité par exemple.

Une des particularités du château : la famille avait gardé une servitude de 5m³/h d'eau thermale, servitude héritée de la Compagnie Générale des Thermes, nous récupérerons 75% de cette ressource en eau.

Pour information, il faut 1m³/h d'eau pour alimenter le bassin des Ladres et les fontaines ●

Ce projet d'envergure sera créateur d'emplois et de richesse pour la ville. Un appel à projet pour le château et la résidence sera lancé.



► Le château de Villemur

► Cadastre : en bleu parcelle achetée par la Mairie, en vert parcelle rachetée par l'EPF

AX-LES-THERMES

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE? *

La ville d'AX-les-Thermes se distingue par sa situation d'articulation au cœur de passages importants au sein du massif des Pyrénées. Elle se démarque également par son site de confluences et de reliefs entre Oriège, Lauze et Ariège. Enfin, autour des sources d'eau chaude, des architectures se sont construites du Moyen Age à nos jours formant des quartiers et une ville singulière. Le dialogue avec le paysage que la ville entretient à différentes échelles (des versants au parc thermal), la diversité des quartiers (de la ville médiévale entre Lauze et Oriège, Ariège, aux lotissements des années 1930 d'en Castel ou d'Orval), la richesse des types d'architecture présents (de la maison pyrénéenne, aux bâtiments des Thermes...) forment ensemble le visage d'AX-les-Thermes. Tout ceci constitue un patrimoine original mais néanmoins fragile.

Pour le reconnaître, le protéger et le valoriser la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable est aujourd'hui sollicité auprès de l'Etat.

Une fois la valeur patrimoniale de ce site reconnue par une délimitation validée par l'Etat (Ministère de la Culture), alors peuvent s'engager les négociations et la concertation autour d'une gestion adaptée à ce patrimoine et à ses enjeux (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Ainsi, il devient possible avec des règles du jeu connues de tous et élaborées de manière concertée, de valoriser, protéger, développer, reconquérir architecture, paysages urbains, et écrin paysager de la ville.

Pour garder sa qualité résidentielle, son attractivité touristique et économique, et se positionner dans le réseau des villes thermales et de villégiature de demain la ville table sur son patrimoine original, hérité d'une histoire longue, et sur l'implication des axéens ●

MADAME ANAÏS
COMET, DOCTEURE EN
HISTOIRE, CHARGÉE
DE L'INVENTAIRE
DU PATRIMOINE À
L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE JEAN
JAURÈS - FRAMESPA, A
FAIT L'INVENTAIRE DU
PATRIMOINE THERMAL
D'AX-LES-THERMES QUI
NOUS SERVIRA DE BASE
POUR CONSTITUER LE
DOSSIER SPR.

POUR RESTITUER LE
FRUIT DE SON TRAVAIL,
MME COMET TIENDRA
UNE CONFÉRENCE
GRATUITE AU CASINO
LE 14/09/2018 À 18H
À DESTINATION DES
AXÉENS ET PLUS
LARGEMENT DE TOUTES
LES PERSONNES
INTÉRESSÉES PAR LE
PATRIMOINE. CETTE
CONFÉRENCE SERA
SUIVIE D'UN ÉCHANGE
AVEC LE PUBLIC.



CONCRETEMENT À AX

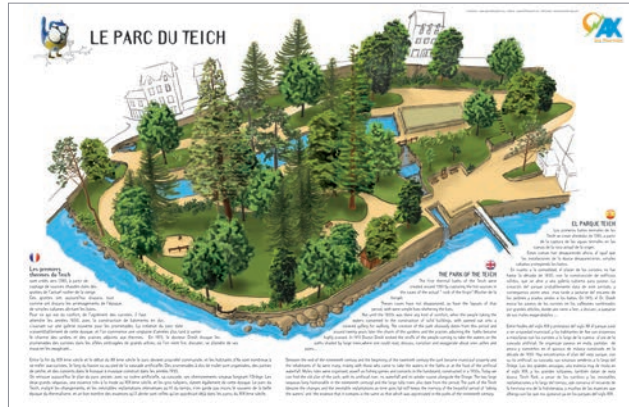
* Un site patrimonial remarquable (SPR) est une ville, un village ou un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, du point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Avec la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi « LCAP »), ce classement se substitue aux aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aux secteurs sauvegardés.

Plus de 800 sites patrimoniaux remarquables ont ainsi été créés dès le 8 juillet 2016.

SIGNALÉTIQUE DU PARC DU TEICH

21 nouveaux visuels et descriptifs pour découvrir la flore en se promenant dans le parc. Suite à des actes de vandalismes, tous les panneaux ont été refaits et nous avons saisi l'occasion pour les traduire en 3 langues (Anglais, Espagnol et Français)



2 NOUVEAUX LIEUX À DÉCOUVRIR DANS LE CADRE DE «L'ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE À TRAVERS LA VILLE D'AX-LES-THERMES»

Vous pouvez vous procurer « L'itinéraire de découverte à travers la ville d'Ax-les-Thermes pour petits et grands, 14 panneaux d'interprétation pour découvrir en flânant tout le passé d'Ax-les-Thermes » à l'office du Tourisme



Itinéraire 14 adulte : Le bassin de la basse



Itinéraire 9 bis Les bassins de l'Axéenne



Itinéraire 14 enfant : Le bassin de la basse

LES CHEMINS D'ENTRESSERRE

Ancien jardin de la ville d'Ax, comme en témoigne le chemin de la Coume de l'horter, le quartier Entresserre en forme de cirque domine la commune. Dans le temps existait aussi le pigeonnier de l'hospice d'Ax et de nos jours on redécouvre de nombreux abris en pierre où l'agriculteur rangeait ses outils.

Sur son territoire, on rencontre de nombreuses parcelles en terrasses surmontées par trois petits monts et plusieurs chemins permettaient de desservir ces champs et relier les villages entre eux.

Ces sentiers ont été rouverts et vous permettront de faire quelques belles promenades.

Faites votre propre circuit dans ce réseau de chemin selon votre goût et le temps dont vous disposez

1) Le chemin d'Entresserre (entre deux sommets) ou chemin royal ou vieux chemin d'Ascou : large piste qui démarre derrière la croix d'Entresserre et rejoint le village d'Ascou

2,3 km pour un dénivelé de 220m.45-50 minutes de marche.

2) Le chemin du Plana (terrain plat), anciennement « chemin du plana allant d'Ascou à Orgeix » : le début du chemin se trouve, à droite, après 300m en montant le chemin d'Entre Serre, près de « la Fount de Rémi » 100m de dénivelé.

3) Le chemin de la Ramille (endroit broussailleux) ;(ancien chemin du Coulet d'Ascou) démarre au pied du rocher d'escalade,

4) Le chemin de la Passade (chemin de traverse), débute au croisement du chemin de la Ramille. Vous pouvez descendre par la piste jusqu'à la Ferme du Crabé (fromages de chèvre) puis au village d'Orgeix en 20 minutes.

5) Le chemin de la Carerasse (chemin pour les chars), petit chemin qui évite de monter sur le bitume du chemin d'Entresserre, partant du viaduc rejoint le chemin de la Fount aux Pigeons. 10 minutes.

6) Le chemin de la Ribérasse (chemin sur une rive), en arrivant avant la Croix, prendre la rue à votre gauche sur 100 mètres. Premier chemin historique qui allait à Ascou, va rejoindre le chemin royal.

TROIS CIRCUITS CLASSIQUES

7) « La Boucle Bleue » démarre à la centrale hydroélectrique du Teich par le chemin d'Orval pour arriver au lotissement, puis par le chemin de Loubisaut(vieux chemin d'Ax à Orgeix), pour atteindre le Lac. Il monte ensuite fortement à gauche par le chemin du Plana, rejoint le chemin de la Fount aux Pigeons et descend sur la Croix d'Entresserre pour revenir à l'usine : 2h et 200m de dénivelé.



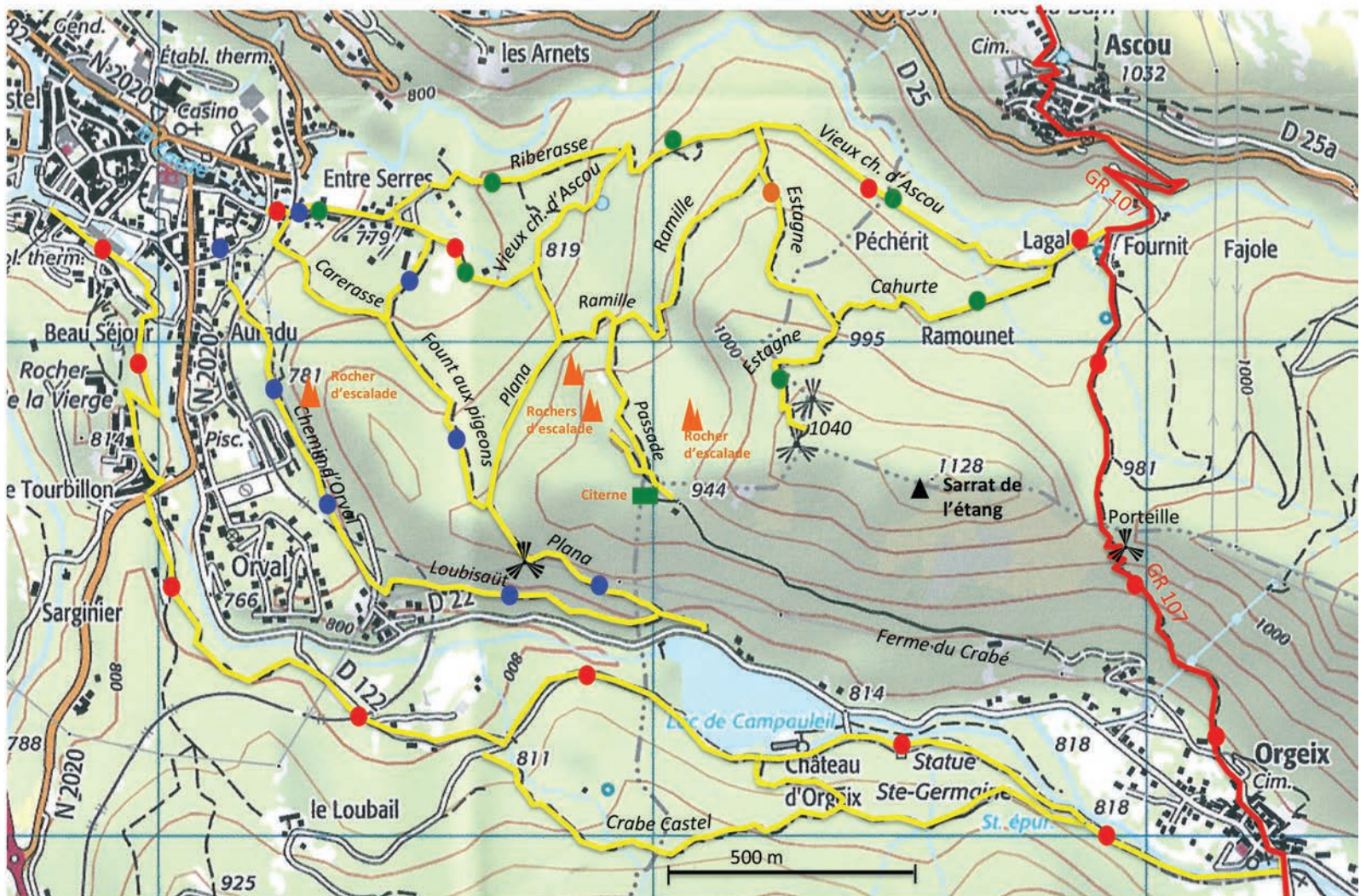
8) Le Sarrat (montagne allongée) de l'Étang : monter par le chemin royal pour arriver au Couillet (petit col) d'Ascou, prendre à droite le chemin de l'Estagne (étang) pour rejoindre l'étang et son orri. Revenir sur ses pas, prendre à droite le chemin de la Cahurte (cabane) pour déboucher sur le chemin royal (vieux chemin d'Ascou). A droite on va sur Ascou ou la Porteille d'Orgeix, à gauche on descend sur Ax par le chemin royal (vieux chemin d'Ascou) et le chemin de la Ribérasse.

9) La Porteille d'Orgeix : Topoguide « d'un village à l'autre » Office du Tourisme Balade n° 15. 2h30 et 280 m de dénivelé.

Les noms de chaque chemin sont indiqués par des plaques en ardoise.

Pensez à refermer les portails !
IGN2018-IGN2148ET-Autorisation N° 221811 ●

● Boucle Bleue ● Sarrat de l'étang ● Porteille d'Orgeix



copyright : IGN2018-IGN2148ET-Autorisation N° 221811

AX, VILLE SPORTIVE, STATION NATURE !

Après la neige, Ax peut être fière d'accueillir plusieurs événements sportifs au retentissement local, départemental, régional et européen !

Franc succès pour la course des 3 villages, **dimanche 27 mai a eu lieu la 14^{ème} course des 3 villages et la 2^{ème} édition du Trail du LLATA.**

105 inscrits aux deux épreuves dont une douzaine d'Axéens, avec un record à battre : la montée au Col de Joux par le chemin du Llata en moins de 59 minutes. 30 bénévoles des différentes associations axéennes ont assurés la sécurité sous l'égide d'Ax-Animation, responsable de l'évènement.

Les 5 et 6 juin, ce sont les jeunes ariégeois qui se sont retrouvés pour la première fois dans les Vallées d'Ax pour le Raid Nature UNSS.

Les collégiens et lycéens se sont mesurés par équipe dans des épreuves de VTT, trail ou course d'orientation. Christophe Galin, professeur d'EPS du collège, responsable de la section sportive et entraîneur au ski club Axéen a troqué les skis pour la débroussailleuse et le vélo pendant les vacances d'Avril : réouverture des sentiers entre Perles et Savignac, reconnaissance des différents parcours avec ses collègues puis dès la rentrée entraînement intensif de ses élèves afin d'être prêt pour le raid. Les 250 élèves ont été logés au camping Le Malazéou et nourris par Roger Denoize et Jean-Luc Ros, cuisiniers au collège. Bravo aux jeunes Axéens qui sont arrivés 1^{er} et 3^{ème} par équipe. Nous leur souhaitons autant de succès les deux prochaines années puisque le raid aura à nouveau lieu au même endroit.

Samedi 16 juin, Ce sont les cyclistes professionnels

qui ont traversé Ax les thermes lors de l'étape Prat-Bonrepaux/Les Monts d'Olmes de la Route du Sud devenue « Route d'Occitanie » en 2018.

Course cycliste du plus haut niveau, elle a pour cadre le "grand sud-ouest". Inscrite au calendrier international de l'UCI pour fin juin, elle est l'ultime course à étapes avant les grands rendez-vous : Championnats Nationaux et surtout Tour de France. Cette organisation qui déplace chaque jour coureurs, encadrement, partenaires commerciaux, journalistes est un apport économique appréciable pour les villes qui la reçoivent. Elle bénéficie de l'appui de la Presse, de la Radio et fait l'objet d'une couverture Télévisée quotidienne.

Samedi 30 juin L'Ariégeoise qu'on ne décrit plus est passée par Ax ●





LE 1^{ER} SEPTEMBRE LES PARACHUTISTES DE PAMIERS ORGANISENT LE RAID DES RAPACES

Avec plusieurs épreuves sportives, course à pied/Trail, VTT, Course d'orientation, franchissement humide, tir et topographie, les participants parcourront 40km avec 1750m de dénivelé.

Le départ/arrivée sera au Casino d'Ax les thermes.

Le circuit passe notamment par les village d'Ignaux, Orgeix, Orлу, Ascou et Mérens les vals avec le départ et l'arrivée au Casino d'Ax-les-thermes.

Ce Raid, support pour le Championnat de France Armée de Terre, sera donc l'occasion d'accueillir d'autres régiments.

La compétition est ouverte aux civils mais le nombre d'équipes total et limité à 100 binômes.

Encore une fois, nous pouvons compter sur le 1^{er} RCP de Pamiers pour s'impliquer dans notre cité et organiser de nouveaux événements dans notre vallée ●

1
7
0
0 | de dénivelé.
les participants
parcourront
40km de
distance



LA MAXI AVALANCHE : L'ÉVÉNEMENT DE LA RENTRÉE



Maxiavalanche Europe Cup les 15 et 16 septembre

- DÉPART EN LIGNE PAR VAGUE DE 70 À 100 PILOTES
- MAXIAVALANCHE EUROPE CUP POUR LES 100 MEILLEURS
- C'EST AX 3 DOMAINES QUI ACCUEILLERA LA FINALE : 400 À 600 VTTISTES
- DESCENTE ENTRE 1 000 ET 1 500 DE DÉNIVELÉ



Pour clore cet été sportif, la ville d'Ax-les-thermes accueillera la **MAXIAVALANCHE Europe Cup les 15 et 16 septembre.**

Grande épreuve de VTT Enduro, avec un parcours entièrement dédié à la descente, les Maxiavalanche sont une série de compétitions DH Marathon Mass Start (départ en ligne) prenant place dans les plus belles stations européennes.

Au programme de chaque étape : après des essais libres vendredi et samedi matin, une manche de qualification le samedi après-midi en départ en ligne par vague de 70 à

100 pilotes permet de répartir les coureurs dans leur groupe de niveau : Maxiavalanche Europe Cup pour les 100 meilleurs, Challenger pour les 150 suivants et amateurs ! Dimanche, deux manches de courses viennent départager ces enragés du guidon !

Après Vallnord en Andorre les 16 et 17 juin, Cervinia en Italie les 28 et 29 juillet, c'est Ax 3 Domaines qui accueillera la finale : 400 à 600 VTTistes de toutes nationalités seront attendus dans les vallées d'Ax, pour descendre entre 1 000 et 1 500 de dénivelé, l'occasion pour eux de découvrir la haute-Ariège ●

« En 2017, nous avons eu le plaisir d'accompagner le Club de Pétanque Axéenne pour l'organisation des Championnats de France de triplettes et d'accueillir ainsi un public nombreux et passionné. Cette année, la Maxi avalanche sera certainement LE grand rendez-vous sportif de 2018. Chaque saison, la fréquentation des amateurs de VTT augmente de 10 %. La mairie d'Ax les thermes cherche donc à accompagner la station dans l'essor de cette activité. De nombreux aménagements sur les pistes déjà existantes ont été investis pour booster l'offre VTT sur la station Ax 3 Domaines et contribuer au développement de l'offre d'activités sportives « hors ski ».

Avec la maxi Avalanche, c'est une autre version du VTT qui sera à l'honneur.

La ville s'est engagée avec enthousiasme aux côtés de la station pour organiser cette manifestation d'envergure. (La participation de la commune s'élève à 25 000€, la station et la Communauté des Commune participent également)

Véritable coup de projecteur sur Ax les thermes, ces deux jours participent encore au développement de notre image de station nature et sportive et au dynamisme de notre cité.

Avec des retombées économiques importantes grâce notamment à l'hébergement des coureurs, des équipes et des spectateurs et à l'animation qui en découlera, ce week-end s'inscrit dans la volonté de développer l'attractivité du territoire.

La ville est donc fière d'accueillir cette épreuve impressionnante, au retentissement national et européen.

Valérie Gayet, adjointe et chargée notamment du sport et des associations



► Yoan Crouzillat

LA STATION À L'HEURE D'ÉTÉ

Yoan Crouzillat travaille à la station depuis 10 ans. En charge des réseaux sociaux et de la régie publicitaire pour les trois stations de la Savasem tout au long de l'année, il s'occupe aussi du développement du VTT, coordonne les événements VTT, les projets de piste et l'équipe de « bike patrol »



« Cet été encore, le VTT est à l'honneur sur la station et nous vous y attendons nombreux ! Des travaux ont été entrepris sur l'Espace Évolution pour les débutants avec la création d'une piste rouge et des aménagements réalisés sur les pistes existantes afin d'accueillir au mieux tous les passionnés quelque soit leur niveau. Enfin, pour apprendre ou pour se perfectionner, des cours sont proposés par des moniteurs MCF (moniteurs cyclistes français) grâce à une toute nouvelle école VTT.

Une équipe de bike patrol est chargée de sécuriser et entretenir les parcours, patrouiller pendant la journée et aider les cyclistes si besoin. Ces « pisteurs spécial VTT » sont au nombre de trois : Gaëtan Galès, Matthieu Baty et Guillaume Fernandes qui auront à cœur de valoriser votre terrain de jeu.

Cette année, la station a sélectionné quelques riders qui seront nos ambassadeurs VTT, ici et surtout ailleurs ! Elouan Périssé, un p'tit gars du coin, compétiteur participant à de nombreuses courses, avec un sacré gros niveau, qui connaît quasiment la station par cœur !

Remy Durand, qui a gagné 9 de nos courses sur les 15 organisées depuis 2011, ainsi que les 5 derniers Trophée Enduro VTT des Pyrénées !

Nicolas Luque, star du trial (il fut d'ailleurs Champion de France) qui évolue de plus en plus en enduro et DH (en compétition ou non). Connus, reconnus et plus qu'appréciés dans le monde du VTT !

Thomas Saint-Paulit, un de nos très jeunes ambassadeurs, il connaît la station et les alentours comme sa poche ! Compétiteur, il participe à de nombreuses courses chaque saison avec de plus en plus de résultats à la clé.

Et le dernier arrivé : Enzo Fabre, VTTiste passionné qui sillonne la station hiver comme été.

Enfin, la maxi Avalanche sera LE point d'orgue de la saison. Du sport, du spectacle, tout sera réuni pour que cette course vous en mette plein les yeux. La station, la ville et le VTT seront à l'honneur lors de cet événement exceptionnel. Pour que la fête soit réussie, toute l'équipe s'est mobilisée et est à pied d'œuvre pour que tout soit parfait mais nous avons besoin de monde !

Avis aux passionnés, aux amateurs ou aux curieux, nous sommes à la recherche d'un nombre important de volontaires pour nous aider pour compléter l'équipe d'organisation : Repas pris en charge et 1 forfait ski par jour de présence sur la Maxi !

Inscriptions sur Facebook, n'attendez plus ! »



LE SAVIEZ-VOUS

La proximité d'Ax 3 Domaines avec Toulouse existe l'hiver, mais aussi l'été !

Venir s'aérer l'été à VTT (ou autrement d'ailleurs) est possible avec le billet VTT/Rail de la SNCF !

INFOS OUVERTURE

Télécabines SAISON ÉTÉ

Pour les VTTistes, piétons, randonneurs, flâneurs, amateurs d'air pur,

07/07 au 02/09

13/09 au 16/09



UN NOUVEAU PARCOURS D'ORIENTATION À **AX-3 DOMAINES**

Les militaires du 1er Régiment des Chasseurs Parachutistes (RCP) de Pamiers qui occupent le Poste de montagne « capitaine Gauvin » sur Bonascre ancien bâtiment « SupAéro » depuis le 5 janvier 2016 ont créé un parcours d'orientation de 6km composé de 20 balises.

Ce sont des parcours adaptés à tous les niveaux, de très facile à difficile comme celui des « Rapaces » qui s'adresse à des sportifs confirmés.

PARCOURS D'ORIENTATION D'AX-3 DOMAINES

Ce parcours, autour de la station a été créé par les militaires du 1er Régiment des Chasseurs Parachutistes de Pamiers qui occupent le Poste de montagne « Capitaine Gauvin » sur Bonascre.

Le parcours s'adresse à des sportifs confirmés ayant l'habitude de pratiquer la course d'orientation et d'évoluer en milieu montagnard, mais des circuits plus simples sont accessibles à tous. Il est composé de 20 balises et long d'environ 6 kilomètres ; plusieurs circuits vous permettront de marcher, de sortir des sentiers battus, et d'admirer les trésors cachés de l'environnement.

La course d'orientation est une activité sportive en milieu naturel qui consiste à découvrir des balises (points de contrôle) situées sur le terrain par le cheminement de son choix grâce à la carte spéciale d'orientation que vous avez en main.

Pour attester de votre passage, vous devez poinçonner votre carte dans la case correspondant au numéro de la balise. La balise est composée d'un poteau peint en rouge et blanc et d'une pince à picots. Les balises, souvent dissimulées, sont situées en général près ou sur les sentiers de randonnée et pistes vit de Bonascre et en des points remarquables (pylône, rocher etc...).

Choisissez le parcours adapté à votre niveau en suivant l'ordre des balises indiqué pour chaque circuit ci-dessous :

Circuit Initiation (très facile) : B14, B19, B18, B4, B2 et B1
Circuit bleu (facile) : B1, B2, B4, B5, B18, B19, B20, B14, B13 et B12
Circuit orange (moyen) : B1 à B8, puis B17, B18, B19, B14, B13 et B12
Circuit « les Rapaces » (difficile) : Toutes les balises de B1 à B20

Nb : la balise B1 se trouve près de l'intersection du chemin du bois des Planes et du chemin de Peyre-pourquères.

B1

B2

B3

B4

B5

B6

B7

B8

B9

B10

B11

B12

B13

B14

B15

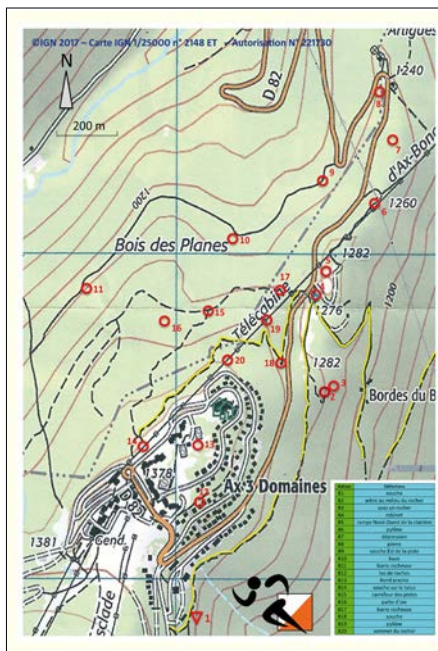
B16

B17

B18

B19

B20



EXPLOS FILM FESTIVAL

Montagne & Aventure s'est déroulé les week-end du 18 et 25 mai.

A cette occasion, Nicolas Vallée, champion de France, Europe et Monde de VTT Trial a fait de nombreuses démonstrations dont une devant la mairie ici avec D.Fourcade



UNE IDÉE POUR VOS PIQUE-NIQUES : **CONNAISSEZ-VOUS L'AIRE DES BORDES DE BAU ?**

C'est un grand emplacement entretenu par la municipalité d'Ax les Thermes. Vous pourrez vous y retrouver en famille ou avec des amis pour de sympathiques repas face aux sommets et dans un cadre de verdure. Des tables, des bancs ainsi que des barbecues et même un coin toilette sont à votre disposition

Où se trouve cette aire de repos et de pique-nique idéalement située pour vos sorties et vos repas champêtres ?

GPS 42.70493 et 1.82161

L'aire des Bordes de Bau est accessible en voiture.

À partir d'Ax, il faut prendre la D82 qui monte vers Ax 3 domaines.

Après avoir franchi le dernier virage avec les antennes de retransmission, continuez 700 mètres et après être passé sous les câbles du télécabine, empruntez le chemin à gauche fléché « Bordes de Bau » et « Tournals ».

Les plus courageux peuvent y accéder à pied à partir de la deuxième bazerque en empruntant le chemin qui serpente sur 3 km et s'élève de 420 mètres ●



24 AU 28 JUILLET :
21^{ÈME} ÉDITION

DES SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS

« Du 24 au 28 juillet 21^e édition des Spectacles de Grands Chemins 21^{ème} ». C'est un peu comme si nous rentrions vraiment dans le **Futur de ce nouveau siècle** dont nous attendons tant et tant pour **l'esprit et la paix**. Nous, ici dans les pays d'Ax et ses vallées de haute et moyenne montagne, nous résistons peut être à ne pas aller trop vite dans un virtuel glacial qui remonte inéluctablement des grandes plaines de l'industrie culturelle ! Alors nous avons misé sur la parole bien dite et avec elle son écho transperçant, nous misons aussi sur le muscle mental de la marche et ces danses de jour et de nuit. **Nous misons sur l'exploration des espaces tendres et rudes de la montagne aiguisée qui nous apporte tellement de surprises culturelles insoupçonnées pour nos utopies pour nos rêves d'une communauté équilibrée.** Que de beaux et bons mots me direz vous...mais que voulons nous, nourrir des conflits ou réduire les blessures, les faire disparaître ? Parfois nos folies...artistiques s'entremêlent de besoin de soins intensifs de l'âme...chacun la sauve à sa manière et fait parta-

ger ses découvertes d'attendrissement du monde.

Je crois qu'ici sur les Grands Chemins d'Ax nous tentons le maximum pour réconcilier l'impossible avec l'infini...la fatigue avec la plaisir...le rire avec les larmes...toi avec moi. Pendant ces quelques jours de vagabondage artistique le long des ruisseaux, au bord des crêtes et sous les arbres de la forêt presque vierge, artistes et spectateurs habitants voyageurs s'entrelacent d'émotions inconnues. Alors ici nous entendrons les chants des crayons, des pinceaux, des stylos et des claviers de poètes nouvelle génération, parfois même vous plongerez au plus profond du rêve d'un inconnu, héros de la soirée !? Ce sont de belles et rocambolesques journées que nous concoctons, enfin nous le faisons avec cette intention de proposer des parcours esthétiques sur des chemins chaque jour différents... la vie en surtension, improbable... Pourtant et sans doute grâce aux recherches et aux contrastes des spectacles de grands chemins, ce rendez agité au cœur de l'Ariège, sans contrefaçon juste

une contrebande passante au fréquences inhabituelles est un îlot de résistance concrète à tous les maux virtuels que l'on déverse sur notre potentielle crédulité.

Alors nous vous espérons avec nous pour ce tourbillon créatif ! ». *Jean Marie Songy Directeur Artistique des Spectacles de Grands Chemins* ●



ANIMATIONS ET CULTURE POUR TOUS !

14 JUILLET SUR LA PROMENADE PAUL SALETTE BAL DU 14 JUILLET. :

Dans l'après-midi exposition de véhicules et matériel de pompiers et motos anciennes.

A partir de 19h apéritif grillades en musique

de 21h30 à 02h00 soirée dansante animée par le grand orchestre Columbia

A 23h00 feu d'artifice

ANIMATION PÊCHE, LES 12, 19 JUILLET ET LES 2 ET 16 AOÛT PARC DU TEICH.

En collaboration avec la Fario de la Haute Ariège, les enfants s'essayent à la pêche dans des conditions réelles et accompagnés par les pêcheurs locaux qui leur prodigueront de précieux conseils.

Pour les enfants de 6 à 12 ans Tarifs 6€ pour un enfant - 10€ pour 2 enfants et plus. Inscription à l'office de Tourisme ou sur place.



LES TABLEES GOURMANDES, LES 12, 19 JUILLET ET LES 2 ET 9 AOÛT AU PARC DU CASINO

Les producteurs fermiers de l'Ariège vous invitent à découvrir leurs produits. Choisissez l'entrée, le plat le dessert, composez votre menu fermier et installez-vous pour une grande et belle tablée animée par des groupes de musique aux sonorités jazz et bossa.

A partir de 18h dans le parc du Casino

LES APÉRITIFS CONCERTS :

21 juillet promenade Paul Salette

4 août place Roussel

18 août de 18h30 à 21h30 promenades Paul Salette

Dans une ambiance jazzy, tranquille et famille, installez-vous en terrasse et profitez du moment !



10 ANS OU 20 ANS D'AMITIÉS EUROPÉENNES, ÇA SE FÊTE !



Les 10, 11 et 12 août le Comité de Jumelage des Vallées d'Ax organise les fêtes européennes ;

Au programme des spectacles de cirque, des séances de cinéma, des animations musicales et les spécialités culinaires des 3 pays pour célébrer nos 20 ans d'amitié avec Palafoxs et les 10 ans avec Poppi.

Le samedi, à midi, les maires des d'Ax, Poppi et Palafoxs signeront le serment de jumelage et planteront trois arbres sur la place du Palafoxs pour célébrer l'anniversaire de notre amitié européenne.

Des panneaux rappelleront les kilomètres à parcourir pour rejoindre nos trois villes et la cité axéenne sera pavée aux couleurs espagnoles, italiennes et européennes.

Dimanche, les artistes d'Urban sketchers s'installeront en ville. Chacun peut participer et donner sa vision imagée de notre cité à l'heure européenne.

Un voyage sur les lacs italiens est organisé du 30 septembre au 7 octobre

Inscriptions jusqu'au 7 juillet auprès du comité de jumelage



LES MERCREDIS DE LA RUE

11 JUILLET À 18H00, PARC DU CASINO : GASPAR - Cie Toi d'abord (Haute Garonne) Gaspar est «The new champion of the world» de boxe tarentaise. Il est là et bien là pour vous parler de sa discipline : de la musculation au combat, en passant par la corde à sauter et le funky, il vous dit tout et même les choses qu'il n'a jamais dites à personne... Entre performance physique, jonglage et acrobatie, ce champion au coeur d'artichaut tente de vous séduire avec ce qu'il est et rien de plus ! [Spectacle tous publics]

18 JUILLET À 21H30, PARC DU CASINO : AMI(S) - Cie Déjà (Sarthe). Il paraît que le temps qui passe, nos obligations, nos écrans et nos sachets de soupe individuels interfèrent sur l'amitié ! Il paraît que le chien reste le meilleur ami de l'homme ! Pour parler d'amitié, donnons-lui la parole ! Un solo de théâtre et de manipulation d'objets qui met en scène nos amitiés... avec humour, cynisme et tendresse. Nos comportements sociaux vus à travers le regard du "meilleur ami de l'homme"... [Spectacle conseillé à partir de 12 ans]

1^{ER} AOÛT À 18H00, PLACE ROUSSEL : HATHI - Cie du centre Titelles de Lleida (Catalogne). Un grand éléphant traverse la ville d'un rythme ferme et solennel. Accompagné d'un guide et d'un gardien, il parcourt le monde pour promouvoir le respect des animaux et de la nature. Dans son pays d'origine, l'Inde, il est un animal très respecté et pour beaucoup, même sacré, mais ce n'est pas le cas partout. Un spectacle itinérant qui vise à captiver les adultes et les enfants avec la majesté physique et volumineuse de cet animal. Sa marche élégante au rythme de la musique vous emmènera dans la jungle qui l'a vu naître. Mais n'ayez pas peur, Hathi ne fait pas peur si vous le traitez avec affection et respect. [Spectacle tous publics]
D'autres mercredis sont prévus les 08 et 15 août.



➤ AMI(S) - Cie Déjà

➤ Cie Toi d'abord

➤ HATHI - Cie du centre Titelles

➤ Fêtes Européennes

LES 6, 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE 17^È ÉDITION FESTIVAL DES SAVEURS



17^e édition de l'événement qui met en valeur l'agriculture l'artisanat de l'Ariège et de l'Occitanie. Nous allons donner un coup de pinceau au festival, nous avons donc défini un nouveau concept et de nouveaux objectifs. 2018 sera l'année de la nouveauté pour le Festival des Saveurs ! La France est douée pour tout ce qui est de « bien manger » et les événements du genre « Festival des Saveurs » animent les villes et villages de notre pays. Et pourquoi le Festival

des Saveurs ne serait-il pas novateur ? Des idées... Festival court métrage «Terroir People» avec Raphael Kan. La plus grande tablée d'occitanie à la reconquête de la nationale 20. Cuisine dans la rue Cuisine et énergies renouvelables. Nous voulons démontrer qu'il est possible de manger des bons produits de saison sans se ruiner et qu'une alimentation saine est à la portée de tous et encore plus quand on a la chance de vivre en Ariège entouré de producteurs et de

produits de qualité.

Nous voulons aussi que notre festival prenne l'air et qu'il se promène dans les rues d'ax. Pour cela nous sollicitons les restaurateurs d'Ax pour créer des actions communes pour faire d'Ax le temps d'un week end la capitale d'Occitanie du bien manger. Le détail de toutes ces animations est disponible à l'Office de Tourisme www.vallees-ax.com



ETAT CIVIL

NAISSANCES

NAVARRO RICO Anna, Françoise, Marie	16/12/2017
SWIATEK Léna	27/01/2018
BECOGNEE Tinoa Claude Joachim	19/02/2018

PARRAINAGE CIVIL

BORAO Mathias Jean-Paul Enrique	31/01/2018
---------------------------------	------------

MARIAGES

BOUSQUET Sabrina et LOUPY Gilles	04/05/2018
OLIVE Florence et HARDOUIN Geoffroy	11/05/2018
MARTY Laetitia et BOURDAT Paul	02/06/2018
MAURY Mélissa et BOEHM Mickael	16/06/2018

DÉCÉS

FERNANDES Julien	08/12/2017
DELBOSC Maurice, Louis, François	15/12/2017
GRANET Pervenche Rachel veuve ALZIEU Albert André Jean	16/02/2018
PAULY Gisèle Andrée Marie épouse GASC Claude Marius Emile	17/03/2018
MOT Joseph Louis Adrien	18/04/2018
HAMON Arielle	19/05/2018
PERIES Yvette Jeanne veuve CADAMURO Pierre Antoine	14/06/2018



ESPACE COWORKING

Un nouvel espace de travail partagé a vu le jour depuis le mois de juin à Ax-Les-Thermes dans les locaux de la Résidence, avenue Delcassé. A l'initiative de quelques travailleurs indépendants (webmaster, graphistes, chargés de projets...), cet espace offre la possibilité aux personnes travaillant à domicile de partager un bureau dans un esprit de convivialité et d'entraide. L'accès internet et des bureaux sont fournis. Une association est en cours de création pour la gestion et l'animation du lieu. Cet espace pourra également permettre aux vacanciers de profiter d'un espace calme et bien équipé pour travailler. Pour plus de renseignements, connaître les modalités, les tarifs et les horaires. **Contactez : Anne Bardin au 06 33 60 68 45**

A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Fermeture de la mairie le mercredi après-midi afin d'accueillir uniquement les rendez-vous pour passeport et CNI.

PLAN CANICULE 2018 : INSCRIVEZ-VOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie d'Ax-les-Thermes recense les personnes isolées, âgées de 60 ans au moins, et / ou handicapées, susceptibles d'être fragilisées par des températures exceptionnellement élevées. Les personnes vulnérables qui le souhaitent sont donc invitées à s'inscrire sur un registre en complétant une fiche d'inscription disponible à la mairie d'Ax-les-Thermes. Ce registre pourra être transmis à la Préfecture de l'Ariège en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle.

LA MAIRIE RECRUTE POUR LE RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 17/01 au 16/02/2019. Nous recrutons des agents recenseurs courant septembre (convient à des personnes disponibles, personnes sans emploi, retraité, étudiants...). Adressez votre candidature à la mairie.

LES HORAIRES DU PETIT TRAIN DE CET ÉTÉ

1 € ou **3 €**
le trajet* ou par jour
(trajets illimités)

SAVIGNAC:
Arrêt 1: Camping "Le mamotte" (face Intermarché)
Arrêt 2: Centre de Savignac (abri-bus)
Arrêt 3: Camping "Le Malazéou"
AX-LES-THERMES:
Arrêt 4: Gare SNCF d'Ax.
Arrêt 5: Square Delcassé (Parcours de santé)
Arrêt 6: Télécabine d'Ax (Lundi/Mercredi/Dimanche)
Arrêt 7: Résidences de tourisme (Châlets d'Ax)
Arrêt 8: Bas du Parc d'Espagne (piscine, tennis)
Arrêt 9: Bassin des Ladres (Place du Breilh)
Arrêt 10: Office de tourisme des Vallées d'Ax.
Arrêt 11: Gare SNCF d'Ax
SAVIGNAC:
Arrêt 12: Centre de Savignac (abri-bus)
→ Retour Arrêt 1.

	MATIN:	APRÈS-MIDI:
10h02	11h02	15h02
10h08	11h08	15h08
10h15	11h15	15h15
10h19	11h19	15h19
10h24	11h24	15h24
10h28	11h28	15h28
10h35	11h35	15h35
10h41	11h41	15h41
10h45	11h45	15h45
10h50	11h50	15h50
10h57	11h57	15h57

NAVETTE non disponible à 15h TOUS les mercredis (vols) !

HORAIRES PETIT TRAIN:
JOURS : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi, Dimanche.

HORAIRES TELECABINES:
Télécabine - Ax ville - Plateau de Bonasce.
Du 7 juillet au 2 septembre 2018.
puis du 13 au 16 septembre 2018.
Tous les jours 9h30 - 12h30 et 13h45 - 18h30

TARIFS : 1 jour 6 jours
Enfant : 3 euros 15 euros
Adulte : 8 euros 40 euros

VISITE COMMENTÉE
TOUS LES MERCREDIS 15h00
Partez à la découverte de la ville d'Ax les Thermes en petit train avec Céline ou Elodie de l'office de tourisme.

DURÉE : 40 MIN
Tarifs : adulte : 5 euros
enfants : 3 euros (8 à 16 ans)
gratuité : -8 ans.
RESERVATION OBLIGATOIRE à l'OFFICE DE TOURISME des Vallées d'Ax.
(35 places maximum)
05.61.64.60.60

infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURES du Parc D'Espagne

Du 1er juin au 2 septembre :
Au mois de juin, les scolaires sont prioritaires. Horaires d'ouverture au public : de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. De 13h à 18h30 les mercredis, samedis et dimanches.

En juillet et août : ouverture tous les jours de 10h à 19h.

FOURRIÈRE

A partir de cet été, la ville a signé une délégation de service public avec Ax Dépan pour s'assurer les services d'une fourrière. Indispensable dans une ville touristique, ce service permettra d'enlever les véhicules gênants qui empêchent la tenue du marché ou des différents événements festifs, sportifs ou culturels.

Ax pourra aussi faire appel à la fourrière pour les véhicules abandonnés et dont les propriétaires ne sont pas retrouvés.

Il en coûtera 117,50 € pour l'enlèvement et 6,23 € par jour aux automobilistes négligents ou faisant preuve d'incivisme.

Rappel du code de la route :

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route ou en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours (Article R417-12)

Les événements ponctuels sont donc affichés 8 jours avant pour prévenir les automobilistes de l'obligation de libérer les places.

NE BRÛLONS PLUS

NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 **déchetteries, plate-formes de compostages ou unité de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, **48000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie** (Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :



13 000KM parcourus par un véhicule diesel récent ;

14 000KM parcourus un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie